

Mise en œuvre du RBO

Sécurisation juridique des inspecteurs de surveillance

Le GT protocolaire N°15 sur la mise en œuvre de la surveillance basée sur les risques (le RBO) commence à se réunir.

Une des conséquences de ce changement majeur de méthode de travail est l'accroissement de l'exposition juridique des acteurs de première ligne : les inspecteurs de surveillance.

L'UNSA UTCAC, qui a déjà attiré l'attention de l'administration sur ce sujet, vient de saisir le Directeur Général pour insister sur l'urgence à prendre les mesures indispensables pour les protéger et a proposé une mesure législative.

Une judiciarisation croissante

La gestion des accidents aériens se caractérise aujourd'hui par une judiciarisation pénale systématique et croissante sur le fondement des infractions non intentionnelles d'homicide et de blessures involontaires.

Il en résulte une exposition directe et immédiate au risque pénal des inspecteurs de surveillance.

Le contexte général

S'agissant des délits d'homicides et de blessures involontaires, le code pénal distingue les auteurs directs et les auteurs indirects (art L. 121-3 code pénal), mais la jurisprudence évolue.

D'une manière générale :

- **L'auteur direct** est celui qui a causé le dommage et dans ce cas, une faute simple (*maladresse, imprudence, inattention, une négligence ou un manquement à une obligation de prudence ou de sécurité imposée par la loi ou le règlement*) suffit pour établir la responsabilité pénale.
- **L'auteur indirect** est celui qui n'a pas pris les mesures permettant de l'éviter et le juge ne pourra prononcer une condamnation pénale que s'il rapporte la preuve d'une faute dite « caractérisée ».

**La jurisprudence a évolué :
La faute caractérisée peut résulter de simples abstentions ou omissions.**

Transposé au domaine de la surveillance, cet état de fait pourrait conduire le juge à se placer sur le terrain de la causalité directe en invoquant, en cas d'accident aérien, une faille dans la surveillance prétendument à l'origine de celui-ci.

La surveillance de la sécurité et de la sûreté

A titre d'exemple, un inspecteur qui aurait pris la décision d'« alléger » la surveillance d'une compagnie dont il serait estimé, en cas d'accident, qu'il a sous-évalué le « profil de risque » serait poursuivi très probablement en qualité d'**auteur direct**.

En effet, le RBO le place **en première ligne** et, malgré les outils d'aide à la décision, une erreur de « diagnostic » dans la détermination d'un profil de risque au travers de l'appréciation d'une performance globale de sécurité est toujours possible compte tenu de la difficulté de l'exercice reposant sur

l'analyse d'informations plus ou moins fiables transmises par des tiers.

Dans ces conditions, invoquer la difficulté pour le juge à rapporter la preuve d'une faute caractérisée ne peut pas suffire à apporter une réponse satisfaisante à notre demande de sécurisation juridique des inspecteurs de surveillance.

L'UNSA-UTCAC demande qu'une réelle démarche de sécurisation juridique des inspecteurs de surveillance en charge de la mise en œuvre du RBO soit initiée sans tarder afin de limiter et d'atténuer le risque de poursuites pénales.

Une mesure législative à initier

La transition vers la méthode de surveillance basée sur les risques se traduit par une exposition accrue au risque pénal des inspecteurs de surveillance dans la mesure où la mise œuvre de cette méthode repose sur leur seul jugement, voire leur seule intuition, dans l'appréciation du profil de risque de chaque opérateur.

Aujourd'hui, aucune disposition particulière n'est prévue pour permettre à la DGAC de maîtriser ce risque réel dans un contexte de judiciarisation pénale croissante des accidents aériens et d'évolution incertaine de la jurisprudence répressive.

Une mesure législative pour atténuer l'exposition des inspecteurs de surveillance au risque pénal du type loi 2011-851 du 20/07/2011 concernant les sapeurs-pompiers qui dispose que : « *Les diligences normales (...) sont appréciées, pour les personnes mentionnées au présent article lorsqu'elles concourent aux missions de sécurité civile, au regard notamment de l'urgence dans laquelle s'exercent leurs missions ainsi que des informations dont elles disposent au moment de leur intervention.* » **doit être prise pour atténuer l'exposition des inspecteurs de surveillance au risque pénal.**

Même s'il ne s'agit pas d'interventions au sens strict, une mesure du même ordre, établissant que les inspecteurs de surveillance agissent en fonction des informations dont ils disposent, combinée à une plus grande collégialité des décisions, permettrait de sécuriser ces personnels sur le plan juridique.

Contrairement à une rumeur lancée et/ou entretenue par certains, l'UNSA-UTCAC n'est pas opposé à la mise en œuvre du RBO.

Par contre, l'UNSA-UTCAC souhaite la mise en place d'un RBO qui ne mette en danger ni les inspecteurs de surveillance, ni les passagers !!